Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 77 (1941)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIe ANNÉE — No 29 16 AOUT 1941

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : *Toujours les salaires.* — NEUCHATEL : *Voix officielle II.* — TRIBUNE LIBRE : *Pour la famille.* — INFORMATIONS : *Premier Concours romand pour chefs d'ateliers de loisirs.* — *Tableaux scolaires suisses.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : C. GREC : *L'arolle (Tableaux scolaires suisses).* — ALICE DESCŒUDRES : *Saint Jean Bosco : un grand éducateur.* — GEORGES DURAND : *Note sur la division.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Instituteur primaire supérieur : Villeneuve (19 août).

Institutrices : Daillens ; Gryon ; Yvorne (Vers Vey) (19 août). Ginging-Cheserex (26 août).

Maîtresse trav. à l'aiguille : Château-d'Oex (19 août).

Instituteur : Duiller (22 août).

NÉCROLOGIE

† **François Reymond.** — Le 17 juillet les derniers honneurs ont été rendus à François Reymond, ancien instituteur à St-Cergue. Breveté en 1895, il enseigna pendant plus de 30 ans dans ce village qui était devenu le sien. Il fut jusqu'à sa retraite, en 1931, un membre zélé de la section de Nyon, fréquentant avec régularité les séances en ces temps où le retour de Nyon à St-Cergue ne se pouvait faire qu'à pied. Pendant plusieurs années il dirigea le Chœur mixte du corps enseignant du district.

F. Reymond s'est beaucoup occupé des affaires de son village, de l'Eglise nationale vaudoise, des Ecoles du dimanche, mettant ses talents de musicien et d'organisateur, son bon sens au service de la communauté.

Ce fut un pédagogue : il savait prendre les enfants et les conduire. Il sut triompher de toutes les difficultés dont la carrière d'instituteur est semée en gardant la foi en l'utilité et en la beauté de sa tâche. Il a voulu forger des âmes, tremper des volontés, sachant que l'instruction ne suffit pas à la formation d'un homme. M. B.

† **Henri Blanc-Héritier.** — Breveté en 1903, H. Blanc enseigna à Fey, d'abord, puis à Prahins. En 1917, il prit la direction d'une classe primaire de Lausanne et, en 1927, il fut nommé maître de chant au

collège classique cantonal. Musicien accompli, H. Blanc cultiva avec amour l'art du chant : directeur de l'Echo du Léman d'Ouchy, il consacra à cette société le meilleur de lui-même, et la conduisit à l'honneur dans maints concours cantonaux. Passé dans l'enseignement secondaire, H. Blanc n'oublia jamais ses collègues primaires qu'il se plaisait à fréquenter. On aimait à rencontrer cet homme au cœur excellent, dont les brusques réparties pleines de franchise ne manquaient pas de saveur. Nombreux furent les amis qui accompagnèrent, en cette journée de début de juillet, au champ du repos cet excellent collègue qu'une longue maladie venait d'emporter.

† **Henri Jaton.** — Un vétéran de l'enseignement s'en est allé, vendredi 25 juillet, dans sa 92e année. Porteur du brevet de 1869, H. Jaton fut instituteur à Grancy, à Cossonay, puis à Lausanne dès 1884. En 1888, il fut chargé de l'enseignement du dessin dans les classes primaires de cette ville, fonctions qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa retraite, en 1922.

H. Jaton contribua grandement à la réforme de l'enseignement du dessin dans les écoles publiques du canton, enseignement alors par trop négligé, faute d'une préparation suffisante des instituteurs. Il fut un précurseur dans ce domaine. Les plus de cinquante ans se souviennent avec quel entrain et quel enjouement H. Jaton, dans les cours que le département l'avait chargé de donner dans les conférences de district, initia jeunes et vieux à la méthode des « petits ronds bien ronds ». D'autres après lui sont venus, donnant au dessin la place qui lui revient dans nos programmes primaires.

† **Benjamin Emery.** — Lundi 4 août, on rendit, à Montreux, les derniers honneurs à B. Emery, ancien instituteur et ancien inspecteur scolaire. Né en 1855, B. Emery fut breveté en 1877. Il enseigna aux Planches (Montreux) jusqu'en 1899. Il fut alors nommé inspecteur scolaire du 6e arrondissement (Avenches, Yverdon, Grandson), poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite, prise le 1er février 1908. Dès lors il s'occupa de la chose publique, fut municipal aux Planches dix années durant, s'intéressa activement aux écoles comme membre de la Commission scolaire du cercle de Montreux. Ce fut un grand travailleur et un homme de bon conseil. Comme inspecteur il fut hautement apprécié et a laissé un excellent souvenir.

GENÈVE

TOUJOURS LES SALAIRES

Deux voix autorisées.

La question de l'adaptation possible des salaires des employés d'Etat au renchérissement du coût de la vie, a fait l'objet de mesures dans tous les cantons.

Genève entend étudier la suppression de tout ou partie de la retenue de 10 % lors de l'élaboration du budget de 1942. Des allocations aux fonctionnaires mariés, avec enfants âgés de moins de 18 ans et à ceux touchant un salaire modique, sont envisagées avec application immédiate.

Lors de la baisse tout le monde est touché ; lorsqu'on prévoit des allocations, une seule catégorie est envisagée. Est-ce équitable ?

Ecoutons des voix autorisées.

M. Wetter, président de la Confédération a constaté que si la mobilisation devait continuer l'année prochaine, avec de nouvelles dépenses supplémentaires pour l'armement et les fortifications, le programme financier actuel ne prévoirait aucune couverture pour ces frais. Parlant de la souscription massive — il y a de l'argent en Suisse — des plus récents emprunts de la Confédération, l'orateur conclut :

« Le succès qu'ils remportent ne doit pas nous faire perdre de vue l'énorme charge que représentera à l'avenir le paiement des intérêts. Les dépenses militaires constituent un lourd fardeau. Toutes les instances ont le devoir de se montrer économes et de ne faire que les dépenses indispensables. Notre situation est beaucoup trop sérieuse pour que nous puissions nous permettre de dépenser l'argent à la légère. »

De son côté M. Stampfli, chef du département fédéral de l'économie publique a déclaré :

« Le développement de la production nationale est considéré par le Conseil fédéral comme l'une de ses tâches essentielles. La situation de notre ravitaillement cause des inquiétudes de plus en plus grandes. Il faut nous attendre à des sacrifices beaucoup plus lourds, à des restrictions beaucoup plus rigoureuses. Nous sommes une communauté. Notre destin à tous est le même. Chacun de nous doit, sans arrière-pensée et sans récriminer, mettre toutes ses forces et sa bonne volonté au service du pays. »

* * *

Ainsi, il n'y a plus d'illusions à se faire. Comme l'ont déclaré ces deux magistrats, l'heure des économies et de la grande pénitence a sonné et ce serait dorénavant faire preuve de la plus coupable légèreté que de dilapider les deniers publics en dépenses inutiles et somptuaires et de nous comporter, dans notre existence matérielle, comme si nous vivions un âge d'or exempt de toutes contraintes et de toutes restrictions.

D'accord de nous restreindre, encore faut-il pouvoir acquérir l'indispensable. Pour assurer, avec les sacrifices consentis, une existence matérielle procurant juste le nécessaire de vie, il est urgent que les autorités compétentes accordent — sans exception — à tous les serviteurs de l'Etat et de la collectivité, un minimum convenable.

Sachons gré à nos deux magistrats d'avoir eu le courage et la loyauté de nous représenter la réalité telle qu'elle est, si dure soit-elle.

Sachons nous persuader que leur cri d'alarme n'est pas du domaine de la fantaisie ; le salut de la patrie dépendra de l'empressement avec lequel nous saurons obéir au grave mot d'ordre qu'ils nous ont donné à condition que nous ayons la force physique, la santé *pour tenir*, et cette force, cette santé ne seront obtenues *que si des salaires normaux le permettent.* CH. E. D.

NEUCHATEL

VOIX OFFICIELLE (II)

(Fin.)

Dans son rapport [1], l'inspectorat nous dit que « les expériences faites avec l'écriture « script » ont été concluantes et ont rencontré l'approbation des membres du corps enseignant et des parents. Deux nouveaux cours ont été donnés ».

Ces expériences qui se poursuivent depuis plusieurs années offrent un inconvénient dans les grandes localités possédant plusieurs collèges. Les élèves qui sortent d'une classe « script » et passent dans l'une de celles où l'écriture ordinaire est encore en usage sont désorientés. Peu à peu, ils abandonnent presque tous leur méthode pour se mettre à la calligraphie usuelle, et ce changement ne se fait pas sans difficultés *(Réd.)*.

En 1940, les inspecteurs ont voué une attention spéciale à la culture physique. Ils constatent que l'habitude des séances quotidiennes de gymnastique prend de l'extension et qu'ils arrivent à persuader les autorités communales de la nécessité de « mettre à la disposition des classes qui en sont dépourvues, en plus du matériel nécessaire, une place d'exercices et de jeux et, si possible, un local approprié ».

Revenant sur la question de l'orthographe et de la composition, le rapport résume comme suit les principes essentiels qui doivent guider l'enseignement de la langue maternelle : *automatisme pour l'acquisition des règles fondamentales de la grammaire, étude plus approfondie du vocabulaire, particulièrement dans le degré supérieur ; nombreux exercices d'élocution pour que les enfants arrivent à exprimer leurs pensées avec plus d'aisance et de correction.*

Nos inspecteurs font effort pour que notre enseignement se rapproche toujours plus de la vie. A leur avis, il est encore trop chargé et ils répètent ce qu'ils écrivaient il y a quelques années : *L'école primaire doit rester l'école des éléments.* Elle doit s'en tenir résolument *aux matières indispensables.* Et le rapport ajoute : *Il appartient ensuite au maître de donner aux élèves le développement intellectuel que leurs facultés leur permettent d'acquérir. Il faut surtout que le personnel enseignant adapte son enseigne-*

[1] *Bulletin* du 2 août.

ment aux circonstances particulières de chaque classe, en tenant compte du degré d'intelligence des élèves et des conditions locales et régionales.

Le rapport rappelle aussi tout ce qui a été fait par le département de l'Instruction publique pour vivifier l'éducation nationale. Nous en avons nous-même parlé, il y a quelque temps. Bornons-nous à relever, en cette matière, une conclusion du rapport que nous ne devons jamais perdre de vue : *Or, la jeunesse sera ce que la feront les éducateurs. Ceux-ci doivent être persuadés qu'ils ont la mission de former une génération décidée à rester libre, attachée à sa patrie, disposée à cultiver l'amour du prochain et animée du sentiment de sa responsabilité envers le pays.*

L'école a su s'adapter aux circonstances difficiles du moment, en particulier au branle-bas occasionné par les mobilisations, et aux restrictions concernant le chauffage. « Chacun, déclarent les inspecteurs, a compris l'opportunité des mesures prises par les autorités et supporté avec bonne humeur les inconvénients qui en sont résultés. »

Nos écoliers ont aussi prêté leur concours de bonne grâce pour la vente des timbres « Pro Juventute » et les médailles du « Noël du soldat ». Ils se sont rendus utiles dans la lutte contre le doryphore et, dans plusieurs localités rurales, ils ont travaillé, sous la conduite de leur maître, « aux champs ou à la ferme en vue de soulager les mères de famille qui restaient seules pour conduire le train de campagne ».

Ces actes de solidarité, qui contribuent au bon renom de l'école, c'est la mise en pratique de la devise du pays ; ils touchent ainsi au domaine de l'éducation nationale.

Les inspecteurs nous disent aussi que plusieurs jeunes instituteurs et institutrices ont accompli un stage, soit à la Maison d'éducation de Malvilliers, soit dans une classe.

Pour terminer ces extraits, relevons encore cette note judicieuse qui sert de conclusion au rapport : *Nous considérons qu'une des tâches de l'école est de renforcer le principe de l'autorité. Il est nécessaire que l'enfant se rende compte de la valeur de l'effort, qu'il ait le sentiment du devoir et qu'il connaisse les satisfactions que procure l'accomplissement consciencieux de la tâche quotidienne.* J.-Ed. M.

Nous nous excusons de devoir, faute de place, renvoyer au prochain numéro la publication du compte rendu de l'assemblée des maîtres abstinents. Réd.

TRIBUNE LIBRE

POUR LA FAMILLE

A propos d'allocations familiales.

Pourquoi vouloir défendre une cause bonne en attaquant ceux « d'en face », ici les célibataires et les mariés sans enfants ? Ce faisant, on n'avance à rien et n'explique rien, mais on est sûr, par contre, d'avoir peiné. C'est injuste et c'est toujours la même triste histoire : pour

défendre son point de vue on trouve « un adversaire », un privilégié, le célibataire égoïste, le marié sans enfants ; alors qu'il serait infiniment plus équitable de faire valoir sa requête sans discréditer quiconque.

Celui qui a le privilège de fonder un foyer (heureux, s'entend !) sait que, s'il a des charges, il a aussi des joies immenses. Mais celui-là semble oublier tout à fait que le célibataire, qui l'est par obligation, n'est pas nécessairement un égoïste et qu'il souffre d'avoir dû renoncer à fonder ce foyer qui paraît peser tant au père de famille... Je connais pas mal de célibataires qui vivent sans aises : ils n'ont jamais pu ni voulu vivre exclusivement pour eux.

Le célibat n'est pas un état de grâce. La plupart des célibataires sont naturellement gagnés à la cause des allocations familiales. Alors pourquoi les discréditer avec acrimonie ?.. Comme si c'était leur faute si les mariés ont des enfants, donc des joies d'abord, et des soucis ensuite, ce qui n'est pas moins naturel.

J'ai des amis mariés sans enfants : ils ont aussi leurs tracas, mais ils n'en pensent pas moins à autrui, et font autour d'eux tout le bien possible.

Quant aux femmes célibataires, dont on ne saurait plus spécialement parler sans déplacer la question, il est, nous semble-t-il, d'assez mauvais goût de leur faire « miroiter » les avantages d'un célibat qu'elles ont rarement voulu. Il n'est heureusement pas dans la vie que le côté « biens matériels » : l'amour vrai, l'amour maternel, toutes les tendresses et toutes les joies du foyer ne se monnayent pas, certes, et c'est tant mieux, mais elles ne comptent pas pour *rien !* On ne s'en passe pas sans souffrir...

Au reste, à salaire égal, la femme gagne moins : elle apporte donc sa contribution à la collectivité sans qu'on le lui demande. Mais je me hâte de quitter ce terrain qui se rapproche trop de celui qui me déplaît tant. Nous déplorons le scandale du monde et nous ne savons rien demander sans attaquer ceux que nous croyons privilégiés : or les « remarques » injustes sèment la révolte dans les cœurs.

Gagner le plus possible les mariés sans enfants et les célibataires à la cause des allocations familiales sans porter atteinte aux traitements déjà inférieurs de tous, que voilà du bon travail ! Le meilleur moyen, et le plus élégant, consiste à faire valoir ses revendications en toute bienveillance.

ROSE PEITREQUIN.

Note de la Rédaction. — Nous déclarons le débat clos. Nous avons laissé chacun exprimer librement son opinion. Un peu trop librement, au dire de certains. Nous avons reçu, à propos de l'une des correspondances, une lettre personnelle de quelqu'un qui tient de près au corps enseignant, protestant avec véhémence contre « les propos matérialistes et égoïstes » contenus dans l'article publié et nous demandant si nous croyons

« qu'une tribune libre doive laisser paraître n'importe quoi, pourvu que ce soit signé d'un instituteur ou d'une institutrice ». A dire le vrai, le sujet n'a pas été traité d'une façon purement objective ; au cours de la discussion on a fait usage avec trop de liberté et pas assez de discernement des termes d'*égoïsme*, de *facile bien-être*, de *paresse* et d'*équité* ; on a trop facilement généralisé des cas isolés et heureusement rares ; nous le regrettons. Toutefois nous sommes de l'avis de plusieurs de nos collègues et estimons qu'il est bon, qu'il est même nécessaire que les problèmes de l'heure soient franchement étudiés. C'est précisément parce que « nous assistons à une révolution qui remet l'individu à sa place, non pas dans une sorte d'isolement majestueux d'où il considère les autres selon son bon plaisir, avec mépris ou indifférence..., mais au milieu des autres hommes dont il est solidaire volens nolens », comme on nous l'écrivait, qu'il faut que cet individu, tant qu'il a la possibilité de le faire, n'assiste pas béatement à l'édification de l'œuvre nouvelle, mais qu'il y apporte sa pierre ; qu'il n'accepte pas passivement et avec indifférence l'*ordre nouveau* dans son intégralité, mais qu'il le discute et défende ce qui, dans *l'ancien*, est défendable.

La *restauration de la famille* est un de ces problèmes remis à l'ordre du jour par les événements. Il s'impose, et les instituteurs applaudissent à ce mouvement régénérateur, qui n'est pas nouveau pour eux. Chaque fois que la famille a voulu se décharger sur l'école de ses devoirs d'éducatrice, ils ont protesté, demandant par contre une collaboration étroite. Est-il nécessaire de rappeler l'éloquent rapport de M. Laurent sur « l'Ecole, la Famille et les Pouvoirs publics », présenté au Congrès de Porrentruy en 1928 déjà ? Oublie-t-on que le *Journal des Parents*, qui sert de lien entre les deux institutions sociales, est une des réalisations pratiques des thèses votées à ce congrès ? Dans la récente croisade en faveur de la famille organisée en pays romand, le corps enseignant a pris une part active. Il suivra, à l'avenir, la même règle de conduite : les pouvoirs publics peuvent compter sur lui, à eux de faire aussi leur devoir.

De la *famille régénérée*, il est tout indiqué de passer au problème connexe qui est celui des *grandes familles*. Aux séances de Berne, où la situation démographique fut débattue (voir *Educateur* N° 9, 8 mars 1941), le directeur du Bureau fédéral de statistique a longuement insisté sur la dénatalité dans notre pays, et a cité des chiffres impressionnants. Certains économistes ne voient cependant pas, dans le recul des naissances un danger immédiat si grand qu'on veut bien le prétendre. Les conditions hygiéniques actuelles diminuent la mortalité, compensant dans une certaine mesure, la dénatalité. Il en résulte un vieillissement de la population qui, affirment des pronostics peu réconfortants, ne laisserait toutefois pas d'avoir, dans un avenir assez rapproché, une fâcheuse influence sur la structure du peuple suisse.

Les grandes familles sont devenues rares : le fait est incontestable. Une des causes réside pour une certaine part dans l'égoïsme des parents : impossible de le nier ; l'abus des sports, l'amour des plaisirs mondains en sont les raisons. Mais il est d'autres causes, moins condamnables, sinon justifiables, qu'il ne serait pas honnête de celer. Des salaires insuffisants empêchent beaucoup de jeunes de fonder un foyer. Ont-ils le courage — ou l'insouciance — de le faire, l'épouse doit, par son travail, apporter sa quote-part aux besoins du ménage. La venue d'un enfant, privant le ménage du gain de la femme, non seulement déséquilibre le budget familial, mais exige encore un supplément de dépenses qui ne demande qu'à être évité. Raisons matérielles encore, c'est vrai. D'autres procèdent d'un pessimisme social : nombreux sont ceux qui doutent de l'avenir et des destins futurs de notre civilisation. C'est moins par égoïsme que mues par un sentiment profond de leurs responsabilités envers la génération montante que des familles limitent le nombre de leurs descendants. *(A suivre.)*

Ier COURS ROMAND POUR CHEFS D'ATELIERS DE LOISIRS

Le service des ateliers de loisirs de la fondation Pro Juventute organise à Montreux, du 25 au 30 août 1941, un cours de vacances pour chefs et directrices d'ateliers de loisirs.

Un programme des plus intéressants a été élaboré qui prévoit divers groupes de travaux : bois, métal, gravure sur lino, construction de modèles d'avions, décoration. Des causeries et des entretiens permettront aux participants de s'initier à la direction et à l'organisation d'un atelier de loisirs. Tous les intéressés seront les bienvenus. Aucune connaissance préalable n'est exigée.

Demander le programme détaillé au secrétariat régional de Pro Juventute, Lausanne, rue de Bourg 8, tél. 3 21 31, qui reçoit aussi les inscriptions.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

La sixième série va paraître : au début de septembre, elle pourra être expédiée aux abonnés. La vente par exemplaires commencera en même temps.

Cette série comprend :

Groupe : Paysage typique : *Glacier* (Tschierva Rosegg), du peintre Victor Surbek, Berne.

Groupe : Histoire générale : *Les hommes des cavernes*, du peintre Ernest Hodel, Lucerne.

Groupe : Histoire et culture nationales : *A la frontière*, du peintre Willi Koch, Saint-Gall.

Groupe : Technique et industrie : *Avions de transport*, du peintre Hans Herni, Lucerne.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

L'AROLLE

Le Nucifraga *(Nucifraga caryocatactes).*

Le tableau de Stauffer eût été incomplet si le peintre n'avait dessiné, au pied des arolles, leur compagnon fidèle, le Nucifraga. Cet oiseau est appelé, suivant les régions, *casse-noix, casse-noisettes, casse-alognes* ou encore *geai des montagnes*, bien qu'il soit très différent du geai commun.

Un peu plus petit que la pie, il mesure de 36 à 38 cm. de long, de 61 à 64 cm. d'envergure ; sa queue est longue d'environ 14 cm.

Son plumage est d'un brun foncé, paraissant parfois bleuté, moucheté de points blancs sous le ventre et sur le dos. Le sommet de la tête est aussi marqué d'une tache allongée d'un blanc pur. Les rémiges et les rectrices sont noires tachetées de blanc ; la queue est aussi noire, mais les deux angles de son extrémité sont blancs. L'œil est brun ; le bec et les pattes noirs. Le bec est plutôt long et gros.

Le peintre nous le présente dans une de ses poses familières : le corps presque horizontal, les pattes fléchies, la tête rentrée, en train de casser une graine d'arolle. Parfois cette attitude est plus accentuée : le corps est absolument horizontal, l'obligeant à fléchir encore plus les pattes et à rentrer davantage la tête ; avec les plumes ébouriffées, il a ainsi une physionomie lourde et peu gracieuse. Mais se redresse-t-il, lève-t-il la tête, serre-t-il ses plumes, alors il est svelte et élégant. C'est dans l'arbre même qu'il faut le voir, vif et agile, sautillant de branche en branche, se suspendant aux rameaux comme la mésange, s'agrippant aux branches et au tronc comme le pic, et comme lui frappant l'écorce à coups de bec et enlevant des morceaux pour saisir la proie qui s'y cache. Et lorsqu'il vole, il est encore plus à son avantage : gracieux et agréablement vêtu.

Son vol, assez semblable à celui des corneilles, s'exécute par de forts battements de ses ailes larges, arrondies et plutôt courtes ; il est léger bien qu'assez lent. Il ne parcourt pas volontiers de longs espaces et ne tarde pas à se poser, non pour longtemps, car tout le jour il est en mouvement.

Le nucifraga présente une disposition anatomique intéressante. Immédiatement dessous le muscle peaussier, dans l'angle des branches de la mâchoire inférieure et occupant, sur le devant du cou, le triangle formé par ces deux branches, se trouve un sac très dilatable qui fait saillie sur les deux-tiers de la longueur du cou. Vide, cette poche est dissimulée ; pleine, elle peut contenir une douzaine de noisettes au

moins. L'œsophage faisant suite à ce sac est aussi très dilatable et peut ainsi emmagasiner une belle provision de graines. C'est un véritable goitre que porte l'oiseau, goitre très apparent, même dans le vol, puisque, plein, il atteint parfois le double du volume de la tête.

Le casse-noix habite les forêts de nos hautes montagnes, celles des plaines du N. de l'Europe et de l'Asie. Son aire de dispersion est liée à celle du Pinus cembra ; là où croît l'arolle, là aussi se trouve le nucifraga.

Comme les autres corvidés, cet oiseau mange des insectes, des vers, des escargots. Il va même jusqu'à attaquer les oiseaux plus faibles que lui et à piller leur nid. Il est aussi friand de fruits et de baies. Mais les noisettes et surtout les graines de l'arolle ont pour lui un attrait particulier. A certaine époque de l'année, il en fait même sa principale nourriture. On a relevé l'habileté avec laquelle il cueille les noisettes, les épluche de manière à les dégager de leur enveloppe foliacée en conservant l'amande recouverte de sa coque ligneuse, lorsqu'il ne la mange pas tout de suite et la réserve pour sa provision d'hiver. Pour se procurer les graines d'arolles, il grimpe sur les rameaux les plus minces, détache le cône, le porte sur une branche maîtresse ou sur le sol, de son bec en extrait l'amande, la serre entre ses pattes et la brise d'un fort coup de bec.

Buffon, et après lui d'autres naturalistes, ont parlé de la singulière habitude qu'a le casse-noix d'amasser des provisions dans les trous des arbres, et les anfractuosités de rochers. Cette habitude qu'il partage avec plusieurs autres corvidés, la pie en particulier, serait, dit-on, guidée par l'instinct de prévoyance. L'oiseau ferait ainsi des provisions pour l'hiver, et les diverses cachettes emplies d'aliments constituent de vrais greniers, emplis de noisettes et de graines d'arolles qu'il transporte dans son gosier ; il est capable de transporter à la fois une cinquantaine de graines d'arolles.

Le nucifraga niche au début de mars. On a prétendu qu'il fait son nid dans le trou d'un arbre. C'est une erreur : comme le geai, il le construit sur les branches les plus fortes des sapins et des pins, à 4-8 m. du sol, voire à 15 m. De petites branchettes de hêtre ou de sapin en constituent l'armature ; l'intérieur est tapissé de lichens, de mousse, d'herbes fines, de duvet de fleurs, surtout de tussilages ou d'aigrettes de chardons. Il peut arriver que l'oiseau enduise extérieurement le nid d'un ciment formé avec de la poussière des arbres vermoulus gâchée avec de la terre boueuse. Extérieurement ce nid a une circonférence de 25 à 30 cm. et une hauteur de 15 à 18. Ce n'est pas précisément une œuvre d'art, mais il est spacieux et confortable et n'est pas facile à découvrir.

Fin mars, alors que la neige couvre encore les régions montagneuses, le nucifraga pond trois ou quatre œufs, rarement cinq, chacun à un

ou deux jours d'intervalle, puis la femelle se met à couver pendant une période variant de 16 à 19 jours. Les œufs, d'un blanc verdâtre couverts de petites taches bleues ou brunes, plus ou moins foncées, mesurent environ 34 sur 24 mm.

Vingt à vingt-cinq jours durant, les petits restent dans le nid, le père et la mère les nourrissant de la même manière que les geais, leur ingurgitant des chenilles, des larves d'insectes, des vers.

Avec mai, les oisillons prennent leur vol. Leur plumage se distingue quelque peu de celui de leurs parents : il est d'un brun moins foncé et les taches blanches sont moins prononcées et moins nombreuses. Cette différence s'atténue, et, en août, vieux et jeunes ne se discernent plus.

En automne, lorsque les noisettes sont mûres, le nucifraga quitte les régions élevées, descend dans les vallées et fait sa récolte. Lorsqu'il est repu et qu'il a rempli sa poche, il remonte déposer sa provision dans ses cachettes ; il fait à intervalles plus ou moins rapprochés plusieurs de ces incursions. L'hiver, on le voit même s'aventurer près des villages des hautes vallées. Mais, d'une façon générale, il prise avant tout la solitude.

Sa voix est criarde et perçante : il fait entendre un kraek, kraek guttural ; ce cri, au printemps, devient un koer, koer plusieurs fois répété.

Ses sens paraissent très développés, et bien que son intelligence soit inférieure à celle de plusieurs oiseaux de la même famille, il est loin d'être aussi stupide qu'on a bien voulu le dire. C. GREC.

Sources consultées :
H. Correvon : *Nos arbres dans la nature.*
Eug. Rambert : *Etudes d'histoire naturelle.*
Brehm : *Les merveilles de la nature : l'homme et les animaux.*
Les commentaires en langue allemande.
Dictionnaire géographique de la Suisse.

SAINT JEAN BOSCO[1]

Un grand éducateur.

Don Bosco, éducateur. — Il ne pouvait approcher des enfants sans se les attacher ; il avait le talent de partager leurs goûts et leurs jeux. C'est chez sa mère qu'il avait appris que c'est par la bonté qu'on arrive au gouvernement des âmes. Il avait grande confiance dans la méthode préventive, qui consiste en une surveillance paternelle de tous les instants, jusqu'à ce que la liberté des enfants fût éduquée. Au lieu de dire à l'enfant : Ne trouble pas la discipline, sans cela voilà ce qui t'attend, il préfère lui dire : Attention ! Voici l'occasion dangereuse ; sois ferme, et, si tu n'es pas assez fort, je demeure près de toi ! Fallait-il

[1] Voir *Educateur* N° 25.

punir ? Alors il veillait à ne pas renfermer le cœur de l'enfant : les punitions ne devaient être ni irritantes, ni humiliantes, mais relever de l'ordre du cœur ; c'étaient celles qu'une mère sait si bien manier : un regard qui se détourne, une parole froide.

Avant tout, il fallait faire la part très grande à la liberté. On s'en apercevait bien le soir, après le repas. Presque toujours en retard, le bon abbé devait prolonger son souper. Les enfants surveillaient la porte, et, dès qu'un des religieux sortait, c'était à qui s'engouffrait dans la salle. Bientôt, non seulement bancs et chaises, mais tout ce qui pouvait porter un gamin était envahi, et les plus petits, passant sous la table, arrivaient tout près du cœur de leur père. Sur un signe du saint, toute rumeur cesse, et l'on est suspendu à ses lèvres pour entendre un beau récit, une belle pensée, une réflexion sur les événements du jour. La musique a, bien entendu, une place d'honneur. Non seulement, les enfants sont aimés, mais ils se sentent aimés. Pas de distance, pas de barrière, mais la compénétration des cœurs, la miséricorde qui sait fermer les yeux, l'imagination toujours en éveil pour trouver ce qui peut égayer, épanouir, enrichir la vie de l'enfant. Don Bosco recommandait à ses enfants la confession : il y arrivait lui-même tout recueilli, et les entendait bien plus comme un père que comme un juge. C'était vraiment le médecin expert qui repérait le mal, indiquait le remède et insufflait le courage du traitement. Rien que sa façon de dire « Courage ! » vous émouvait, dit un de ses anciens élèves. D'ailleurs son action était si bien reconnue que Crispi, ministre libéral, songea un instant à lui confier la direction de la Maison de correction de Turin. Il se ravisa cependant : « Don Bosco, dit-il, est capable de faire des prêtres de tous ces détenus... »

Epreuves. — Le soir du jour où il célébra sa première messe, sa mère lui avait dit prophétiquement : « Mon fils, retiens bien ceci : commencer à dire la messe, c'est commencer à souffrir ! » Et, de fait, ses épreuves avaient commencé dès son jeune âge, par tous les obstacles dressés contre sa vocation. Puis les élèves qu'il formait pour ses aides, et qui le lâchaient pour suivre une autre voie ; les obstacles mis à sa congrégation, pendant trente ans ; la calomnie alla jusqu'à prétendre qu'il avait noué de secrètes relations avec les Jésuites expulsés — ce qui aboutit à neuf perquisitions successives, jamais il ne put livrer les papiers qui n'existaient pas. Dans ces occasions, son calme parfait impressionna beaucoup la police : il alla jusqu'à se mettre à écrire une lettre durant les recherches, pour ne pas perdre son temps. Et les soucis d'argent ! Comme ils l'accablèrent jour et nuit ! Quand on part sans le sou, pour éduquer des centaines et des centaines d'enfants, à combien de portes il fallait frapper ! Quand les ressources locales risquaient de ne pas suffire, le bon prêtre prenait son chapeau et un billet

de chemin de fer et partait pour la France, où ses voyages ressemblaient de plus en plus à de véritables tournées triomphales, grâce aux nombreuses guérisons, physiques et morales, qu'il accordait à ses innombrables admirateurs. Dès son arrivée à Lyon ou à Paris, c'était un courrier volumineux, et on faisait queue durant des heures chez les amis qui voulaient bien recevoir ses « clients ». Comme Georges Muller, comme le Dr Barnardo, don Bosco ne peut compter le nombre incroyable d'exaucements venus juste à l'heure pour répondre à un besoin pressant.

De pires épreuves l'attendaient encore : on mit en doute l'orthodoxie de sa foi. Des maux physiques sans nombre l'accablaient : usure de la vue, varices, faiblesse de poitrine, allant jusqu'aux crachements de sang ; mais jamais ces maux n'entraient en considération lorsqu'il s'agissait de sa mission auprès des jeunes. Pendant dix ans, il dut subir la jalousie et l'autorité tracassière de l'archevêque dont il dépendait : sa paix intérieure n'en fut nullement troublée.

Au soir de la vie. — Dès sa jeunesse, don Bosco avait eu l'envie de prêcher l'Evangile jusqu'en terre païenne. C'est encore une fois une vision qui lui ouvrit cette voie. Et ce fut une des dernières joies de sa vie que l'arrivée de ce missionnaire, accompagné d'une petite Fuégienne, au teint cuivré, venant le remercier de leur avoir envoyé des missionnaires. C'est déjà bien malade qu'il entreprend successivement deux voyages, dans l'intérêt de son œuvre, le premier en France, le second en Espagne. Rome s'émut et lui demanda de se décharger de ses fonctions sur quelqu'un de son choix.

En 1884, un célèbre docteur de Marseille, ayant trouvé son organisme usé jusqu'à la corde, lui conseille le seul remède qu'il lui est impossible de suivre : un repos absolu ! C'est vers Noël 1887 qu'il dut renoncer à célébrer la messe, même en la chapelle contiguë à sa chambre. Mais il continue à prier pour les Missions, à s'intéresser à tous, à saluer encore des missionnaires partants. A Paris, à Barcelone, des journaux publient des bulletins de santé. De ferventes prières montent au ciel pour sa guérison. La veille de Noël, son cher élève d'autrefois, devenu missionnaire, don Cagliero, lui administre l'extrême onction : « Aidez-moi à bien recevoir mon Dieu... » Comme Pestalozzi, il se met en peine pour ces petits, qu'il va laisser seuls, et qui vont continuer à demander du pain... A son secrétaire, il dicte ces mots : « Que les supérieurs salésiens témoignent toujours une grande bienveillance à l'égard de leurs inférieurs. Surtout, qu'ils traitent avec charité les gens de service ! » Et comme on lui racontait que les journaux socialistes et radicaux parlaient de lui avec respect et sympathie, il rappela que la pensée évangélique avait toujours inspiré tous ses actes.

Tout le dernier jour, on l'entendit murmurer : « Mère... Marie... Jésus... » Quand on vit la fin approcher, on fit entrer, par petits groupes,

tous ses amis et ses élèves : ils contemplèrent avec une émotion indicible ce visage, serein, presque jeune, et baisèrent la main de leur père en le bénissant. Le 30 janvier, il rendit l'esprit, âgé de 72 ans. Plus de 40 000 personnes défilèrent devant son corps. Le soir, ce fut le tour des enfants. On eut de la peine à les arracher à cette dernière visite à leur père aimé.

Heureux ceux qui, après leur mort, restent encore une lumière et une force pour beaucoup !

ALICE DESCŒUDRES.

NOTE SUR LA DIVISION

1. Il est habituel de distinguer deux sortes de divisions, les unes dites de partage, les autres dites de contenance. Cette distinction facilite la solution de certains problèmes concrets posés lors des nombres entiers, mais plus tard, dès l'apparition des fractions, il est juste de reconnaître que ces deux notions de partage et de contenance n'éclairent plus autant les diverses opérations possibles.

Exemple : Si le triple d'une somme vaut 2382 fr., il est aisé de partager en 3 pour calculer cette somme. Par contre, si le (0,1) d'une dette vaut 45 fr., on aperçoit moins bien pour quelle raison on divise 45 fr. par 0,1.

Autre exemple : Si l'on demande combien de sacs de 50 kg. rempliraient une tonne, il est élémentaire d'effectuer une division de contenance. La chose, en revanche, devient moins compréhensible si l'on compare $^1/_3$ m. à $^3/_4$ m. en écrivant $^1/_3$ m. : $^3/_4$ m.

(Bien vouloir constater que ces deux exemples n'expliquent rien mais signalent une difficulté à résoudre ultérieurement en prouvant que les idées de partage et de contenance expriment l'aspect matériel de deux notions abstraites mais capables de légitimer l'emploi d'écritures identiques malgré la diversité des cas concrets.)

* * *

2. Pour dissiper les obscurités relatives à la division, il est nécessaire de revenir à la définition même de l'arithmétique et de rappeler que le contact avec les diverses réalités concrètes fournit à l'intelligence le prétexte de dégager certains concepts fondamentaux, l'occasion de transposer dans le plan logique, mais dépourvues des conditions matérielles de leur existence réelle, les notions nécessaires pour créer le monde des nombres, en particulier celles d'unité, de multitude et d'addition. Ainsi l'arithmétique proprement dite, prise dans son dynamisme vital, ne consiste point uniquement à dresser le compte rendu des diverses manipulations que nous pourrions imaginer, *mais dit avant tout une combinaison et un développement des signes suggérés par*

des problèmes simples. En ce sens, on ne répètera jamais assez qu'il est impossible de justifier tous les pourquois opératoires par des présentations concrètes, si ingénieuses soient-elles, et qu'il y a somme toute une contradiction entre les méthodes pédagogiques modernes et la tendance foncière de l'arithmétique.

* * *

3. Si l'on voulait illustrer le rôle de la logique dans les calculs numériques, il suffirait, en examinant par exemple

la division 1461 fr. : 3 = 487 fr., de se demander pour quel motif toute division de partage se calcule elle aussi dans le style de la contenance, ici en cherchant combien de fois 3 dans 14.

La réponse serait de remarquer

que 487 fr. × 3 = 3 fr. × 487 et que cette propriété commutative joue dans tous les détails

puisque (400 fr. × 3) + (80 fr. × 3) + (7 fr. × 3)

égale (3 fr. × 400) + (3 fr. × 80) + (3 fr. × 7).

Ainsi, dans chaque multiplication, le multiplicande et le multiplicateur sont échangeables, le résultat ne dépendant que des deux nombres entiers en présence, mais non de la fonction assignée à chacun d'eux. Au surplus, l'usage du livret habitue l'esprit à envisager la multiplication pour elle-même, libre de toute attache concrète (en décorant multiplicande et multiplicateur du titre de « facteur ») puis, ensuite, à concevoir la division comme une opération inverse dont le but est de découvrir l'un des deux facteurs, l'autre étant donné d'avance avec le produit. De là, encore, *cette conclusion que l'arithmétique proprement dite, prise indépendamment de l'évocation spatiale des nombres, ne comporte qu'une seule division laquelle revêtira la toilette « partage » ou la toilette « contenance » selon le problème concret étudié.*

Je dois ajouter que les raisons mentionnées à l'instant restent encore incomplètes et que la division purement numérique suggère elle aussi une enquête délicate.

Exemple : Dans 435 : 6 = 72,5 pourquoi ne dit-on pas « combien de fois 6 entiers dans 43 dizaines » et pourquoi essayer 6 entiers dans 30 dixièmes alors que 6 ne va pas dans le reste 3 ? A ce propos, qu'il suffise de relever que la moindre transformation arithmétique recèle très souvent des idées incompréhensibles pour des écoliers et que partout en mathématiques une première étude ne permet guère de maîtriser les raisonnements en jeu.

* * *

4. L'emploi des diviseurs fractionnaires suscite des complications sur lesquelles force sera de s'attarder dans un autre article. Aujourd'hui, j'aimerais, en terminant, redire encore, grâce à un second exemple,

comment la logique des écritures influence la science des nombres et comment des calculs appropriés font mûrir une vérité arithmétique en laissant entrevoir peu à peu son rayonnement dans le monde des opérations.

* * *

5. Chacun sait que l'on multiplie un produit en modifiant un seul de ses facteurs.

Exemple : $15 \times (6) = 90$ mais $15 \times (12) = 180$.

Donc : $90 : 6 = 15$ et $180 : 12 = 15$

ce qui s'énonce : Le résultat d'une division ne change pas si l'on multiplie le dividende et le diviseur par un même nombre entier, conclusion dont le secret reste inaccessible à un écolier de 10 ou 11 ans, mais dont l'emploi invite au programme suivant :

En troisième : Multiplier dividende et diviseur par un même entier et constater que le quotient ne varie pas.

En quatrième : Multiplier par 2 les diviseurs terminés par 5 dixièmes ; multiplier par 4 les diviseurs terminés par 25 ou 75 centièmes.

Exemples : (24 : 2,5) soit (48 : 5)
(34 : 4,25) soit (136 : 17).

En cinquième : Compliquer des entiers ou des fractions en employant des termes de plus en plus grands.

Exemples : 3 ou 6/2 ou 9/3 ou ...
2/5 ou 4/10 ou 6/15 ou ...

En sixième : Evaluer le rapport de deux quantités en multipliant chacune par un même entier approprié.

Exemple : ($\frac{1}{4}$ et 8) ou ($\frac{1}{2}$ et 16) ou (1 et 32) ; donc un rapport de (1/32).

GEORGES DURAND.

TEXTES LITTÉRAIRES

L'AUTOMOBILE ET LA CAMPAGNE

Les automobiles ont changé le sens de la campagne ; leur fréquence, leur vitesse ont enlevé à ces étendues l'inexorable de leur caractère. Quand la voiture à cheval, écrasant les silex, criante et molle, entrait dans la plaine découverte, la terre poudroyait jusqu'à l'horizon — sans un arbre — avec des calvaires penchés. On était empoigné par l'angoisse de n'arriver jamais. Il fallait se traîner au soleil, dans l'affreuse odeur des cuirs, des chevaux. Aujourd'hui, un coup d'accélérateur et c'est fini.

La nuit même est transformée. Dans ces platitudes, les phares projettent à des lieues ; la nuit est zébrée de pinceaux, de cônes lumineux.

Le Pays d'Ouche. LA VARENDE.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

ÉDITIONS RÉCENTES :

BRIGITTE LA SERVANTE

par MARIE BRETSCHER.
Traduction française de E. Monastier.

Un volume in-16, broché, couverture illustrée . . . . . Fr. 3.—

D'une main experte, Marie Bretscher décrit l'existence d'une servante de ferme, son labeur journalier, ses peines et ses joies, son beau caractère; à l'arrière-plan, la campagne déroule ses tableaux changeants. C'est le dévouement total d'une femme que la vie malmène, mais qui est dominée par un admirable amour maternel. Voilà un livre attachant et tonique.

LE SANG DES HOMMES

par PIERRE DANINOS.

Un volume in-16, broché. . . . . Fr. 3.50

C'est le premier roman de guerre publié par un combattant français, au civil journaliste parisien, mobilisé en 1939 comme sapeur, puis agent de liaison-interprète auprès de la R.A.F. Il vécut les heures tragiques de 1940 : Belgique, Dunkerque et décrit des choses vues ou ressenties au cours de la guerre d'attente près la ligne Maginot et de la campagne des Flandres.

MILOUKA L'ESQUIMAU

par JEAN GABUS.

Un volume in-8° carré, avec 8 hors-texte . . . . . broché Fr. 3.—
relié » 5.—

L'immense désert glacé de l'Amérique du Nord, si inhumain aux yeux des Blancs, est habité par des indigènes parmi lesquels l'auteur a vécu de longs mois. Il conte la vie rude et difficile de l'un d'eux, Milouka ; le bref été sans nuit puis le long hiver, la chasse périlleuse, la lutte contre la fatigue, la distance et les loups, et la force de l'amour qui réchauffe le cœur de l'homme.

LE PRÉSIDENT MOTTA

par AYMON DE MESTRAL.
Préface de Philippe Etter, conseiller fédéral.

Un volume in-8° carré, avec couverture illustrée et 8 illustrations en hors texte . . . . . broché Fr. 6.—
relié » 8.50

Voici la première étude d'ensemble consacrée à Giuseppe Motta ; un de ses anciens collaborateurs a élevé là un monument digne et durable à l'homme d'Etat dont le souvenir demeurera vivant dans l'âme de notre peuple et brillera comme un flambeau à travers les temps d'épreuve.

(D'après la préface.)

LA MARÉCHALE (Catherine Booth Clibborn)

par JULIE DE MESTRAL COMBREMONT.

Un volume in-16 . . . . . broché Fr. 3.—
relié » 5.—

Admirable histoire que celle de cette jeune Anglaise partant au secours de la France, qu'elle aime comme sa propre patrie. Il faut lire le récit de cette croisade et celui des victoires remportées par la Maréchale en France, en Suisse romande, à l'aurore de son étonnante carrière. Rien ne vaut l'exemple du courage pour donner du courage.

LES MAINS DANS LES POCHES... DES AUTRES

par JEAN PEITREQUIN.

Un volume in-16, broché. . . . . Fr. 3.—

L'auteur a réuni des histoires, plaisantes ou tristes, entendues en suivant comme journaliste les débats des tribunaux. Il a laissé l'allure du reportage vécu à ces récits authentiques. On en pourra tirer un peu de divertissement, d'émotion et de compréhensive sagesse.

LA CHAMBRE HAUTE

par EDMOND PIDOUX.

Un volume in-16, broché. . . . . Fr. 4.—

L'auteur a trouvé dans la nature, et particulièrement dans la montagne, « une chambre haute où faire oraison ».

C'est là — et c'est au delà — que ses soixante-douze poèmes nous invitent à le suivre.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LUCERNE Hôtel Walhalla
Près du train et du bateau, à proximité du pont couvert
Ecoles et sociétés mangent **bien** et **bon marché** dans le restaurant sans alcool

Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières
Magnifiques buts de courses pour Sociétés et Ecoles
Région : Barboleusaz - Taveyannaz - Anzeindaz - Bovonnaz — Belle flore alpine
Tarifs spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

ANZEINDAZ -- Hôtel et Refuge des Diablerets
GRAND CENTRE D'EXCURSIONS
Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Restauration
Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—
Hans Flotron, guide
Tél. Gryon 57.97

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
AUQUEL EST ADJOINTE LA
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE
GARANTIE PAR L'ÉTAT

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 30 août 1941 LXXVIIe ANNÉE – N° 30

DIEU – HUMANITÉ – PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 – Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.–, ÉTRANGER : FR. 11.–.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) — LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1937	**23** élèves	Baccalauréats,
1939	**36** élèves	Maturités,
1941	**51** élèves	Raccordement au Gymnase

Pasteur P. Cardinaux, Dir. Tél. **3.35.99**

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LUCERNE

Hôtel Walhalla

Près du train et du bateau, à proximité du pont couvert

Ecoles et sociétés mangent **bien** et **bon marché** dans le restaurant sans alcool

Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières

Magnifiques buts de courses pour Sociétés et Ecoles

Région : Barboleusaz - Taveyannaz - Anzeindaz - Bovonnaz — Belle flore alpine
Tarifs spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

VACANCES ! BONNES PENSIONS

Signal de Bougy

Hôtel des Horizons Bleus

Situation unique - Cuisine soignée - Pension Fr. 7.-

Tél. 7 54 25.

HOTEL-PENSION DES ALPES

SAVIGNY près Lausanne

Séjour de repos - Verger - Cuisine soignée - Chambre eau courante - Prix modérés
Téléphone 4 51 01 - Tram 23. A. DISERENS-JATON.

OUCHY-LAUSANNE

VILLA SOUVENIR

Chemin des Mouettes, 4 **Proximité trolleybus et lac** **Tél. 2 69 16**

Pension famille — Maison de repos. — Cuisine abondante et soignée. — Prix modérés. Arrangements pour séjours prolongés. — Grand jardin. — Situation tranquille. — Tout confort moderne.

Mlles Paris et Campiche